

NOTICE DE POSE

Bloc-porte simple action avec bandeau encastré

Doc n° : RD_NP_SA_BAE_N

Application : 02/04/12

Mise à jour : 06/12/2024

Produits certifiés



PORTES RESISTANT
AU FEU EN BOIS

BP simple action EI30 ferme-porte + bandeau encastrés :

- **D3207** SV ferme-porte ITS96 + bandeau G96 EMF DORMA
- **D3208** DV ferme-porte ITS96 + bandeau G96 GSR EMF DORMA
- **D3209** SV ferme-porte MULTIGENIUS + bandeau MULTI GENIUS GEM 1V IMPAR
- **D3210** DV ferme-porte MULTIGENIUS + bandeau MULTI GENIUS BEM 1V IMPAR

BP simple action EI60 ferme-porte + bandeau encastrés :

- **D6207** SV ferme-porte ITS96 + bandeau G96 EMF DORMA
- **D6208** DV ferme-porte ITS96 + bandeau G96 GSR EMF DORMA

Produits non certifiés

BP simple action SPF EI30 ferme-porte + bandeau encastrés :

- **D3239** SV ferme-porte MULTIGENIUS + bandeau MULTI GENIUS GEM 1V IMPAR



Adresses sur quefairedemesdechets.fr



3 Allée des Ajoncs
Z.A.C. de la Montane EST 1
19800 EYREIN

Tél. : 05 55 20 88 20
Fax : 05 55 20 92 30

contact@polytech-bp.fr
www.polytech-bp.com

1. Sommaire

1. SOMMAIRE.....	2
2. COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE.....	3
2.1. Eléments livrés :.....	3
2.2. Vérifications :.....	3
2.3. manutention :.....	3
2.4. réception :.....	3
2.5. stockage :.....	4
3. RECOMMANDATIONS DE POSE	4
4. MISE EN ŒUVRE DE L’HUISSERIE.....	5
5. MISE EN PLACE DU VANTAIL.....	6
5.1. Descriptif du ferrage.....	6
5.2. Engondage du vantail	6
5.3. Réglage des jeux	6
5.4. Réglage de la gâche	7
6. MISE EN PLACE DES FERME-PORTES ET DU BANDEAU	7
6.1. Mise en place des ferme-portes et du bandeau DORMA.....	8
6.2. Mise en place des ferme-portes et du bandeau IMPAR.....	10
6.3. Réglages des ferme-portes	12
6.4. Réglage du bandeau	12
7. MISE EN PLACE DE L’ENTRAINEUR DE SECURITE	12
8. MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION.....	13
8.1. Contact de position de sécurité :	13
9. MISE EN PLACE DU BOITIER DE RACCORDEMENT.....	13
9.1. Boîtier sans A.R.I. (anti-réarmement involontaire)	13
10. TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT	14

2. COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE

2.1. Eléments livrés :

- 1 huisserie bois avec son bandeau encastré dans la traverse et dans le cas d'un double-vantaux, un système de sélection (un tube) reliant les 2 glissières du bandeau. Attention au bornier d'alimentation du bandeau (côté ouvrant pour DORMA, côté semi-fixe pour IMPAR)
- 1 ou 2 vantaux suivant la demande avec chacun un ferme-porte ITS96 de chez DORMA ou MULTIGENIUS de chez IMPAR, encastré en traverse haute
- 1 colis contenant les bras des fermes-portes, leurs vis et les notices du fabricant
- 1 boîtier de connexion avec sa notice si ce dernier est un boîtier anti-réarmement
- dans le cas d'un double-vantaux avec battement tiercé, 1 entraîneur de sécurité avec sa notice de pose
- cette notice de pose

Dans le cas de demande d'équipement DAS tels que gâche ou serrure électrique, les éléments sont montés et leurs accessoires sont livrés à part avec leurs notice

2.2. Vérifications :

- dimensions de l'huisserie et des vantaux
- force des ferme-portes adaptée à la largeur « l » des vantaux
 - o pour $l < 950$: force 3
 - o pour $951 < l < 1100$: force 4
 - o pour $1101 < l < 1230$: force 5
- bandeau :
 - o mode de commande : rupture
 - o tension d'alimentation :
 - Bandeau DORMA : 24 ou 48 V
 - Bandeau IMPAR : 24 V ou 48 V avec abaisseur
- option contact de sécurité
- tension des équipements DAS (qui doivent être commandés par rupture de courant)

2.3. manutention :

Le bloc-porte doit être manipulé et transporté tel que décrit au §5.1 du DTU 36.2.

2.4. réception :

Il appartient à l'entrepreneur de procéder à la réception et au contrôle des blocs-portes comme décrit au §5.2 du DTU 36.2 La vérification des palettes et de son contenu est à effectuer impérativement à la réception de la livraison, avant de signer le bordereau du transporteur. Dans le cas d'anomalies constatées par l'entrepreneur et le chauffeur, l'entrepreneur doit noter les réserves sur l'émargé du chauffeur et en réaliser une copie. Une confirmation de réserves est à faire au transporteur dans les 48h par courrier recommandé. Les recommandations sont indiquées au dos du bon de livraison : « Avis Important Réception Marchandises », et une étiquette d'alerte est apposée sur les palettes :



2.5. stockage :

Le bloc-porte doit être stocké suivant le §5.3 du DTU 36.2 dans un local sec et ventilé, à l'abri des intempéries et projections diverses et sur des supports plans et stables.

Afin de ne pas engendrer de déformations dans le cas où les blocs-portes seraient empilés, le stockage doit se faire en piles aérées et dégagées du sol comme précisé au §5.3.2 du DTU 36.2.

Dans le cas où les blocs-portes seraient stockés plus d'un mois sur chantier, il est nécessaire de stocker ceux-ci dans un local spécifique dont les conditions hygrothermiques seront aussi proches que possible de celles prévisibles des locaux dans lesquels les blocs-portes seront installés.

Il est recommandé de stocker les accessoires dans un local sécurisé fermant à clé.

3. RECOMMANDATIONS DE POSE

Nous rappelons que le changement d'un composant du D.A.S. entraîne la non-conformité de l'installation.

Le bloc-porte et ses équipements doivent être installés suivant les règles d'installation de la norme NF S 61-932 et autres normes concernant ce type de matériel, notamment :

- Les lignes de télécommande et de contrôle ne doivent avoir aucune liaison galvanique entre elles et avec tout autre circuit.
- Les lignes de télécommande doivent être réalisées en câbles prévus pour les canalisations fixes. Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm² pour les câbles rigides et à 1 mm² pour les câbles souples. La section des conducteurs devra de plus être choisie de façon à tenir compte des chutes de tension en ligne risquant de compromettre la compatibilité entre les caractéristiques de sortie des dispositifs de commande et les caractéristiques d'entrée des dispositifs télécommandés.
- Les lignes de télécommande par émission de courant ainsi que les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câbles de catégorie CR1 (au sens de la norme NF C 32-070), soit en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés. Toutefois, elles peuvent être réalisées en câbles de la catégorie C2 et sans protection contre l'incendie dès qu'elles pénètrent dans la zone de mise en sécurité correspondant aux D.A.S. qu'elles desservent.
- Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégorie C2.
- La surveillance des lignes de télécommande à émission et des lignes de contrôle est obligatoire. Toutefois, il est admis que ces lignes reliant un matériel déporté de C.M.S.I. à un D.A.S. puissent ne pas être surveillées si l'ensemble des conditions suivantes est respecté :
 - o Chaque ligne a une longueur inférieure à 3 m et elle est facilement visitable

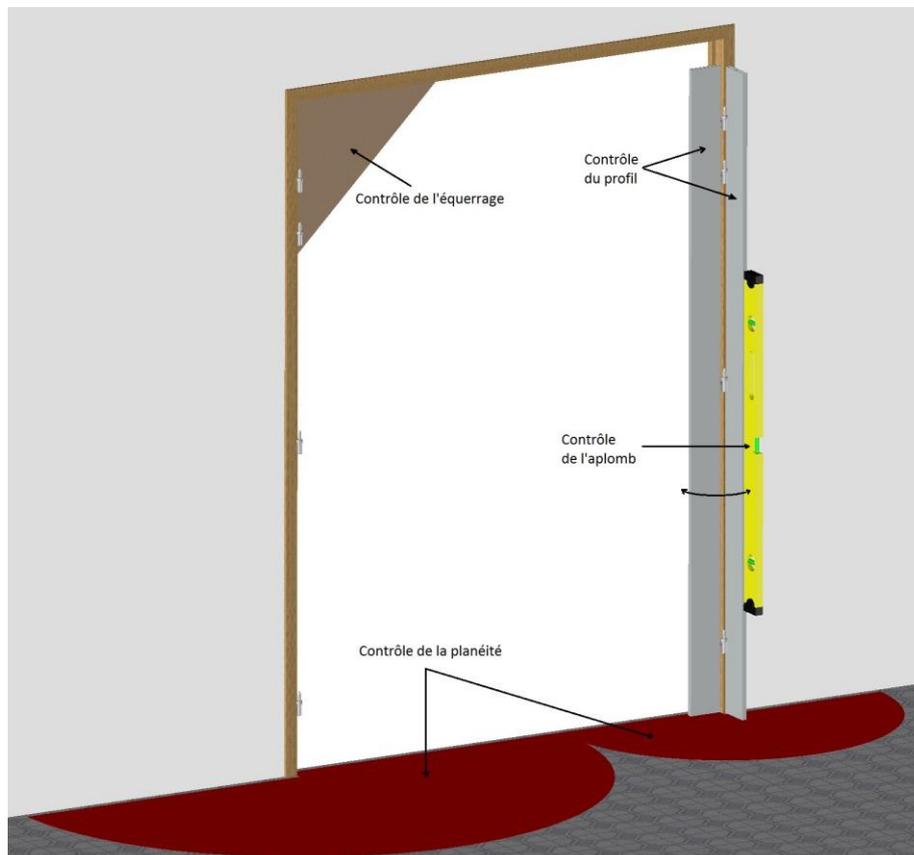
- La totalité des lignes, le matériel déporté et le D.A.S. télécommandé se trouvent dans le même volume
- Une protection renforcée contre les chocs mécaniques est assurée à ces lignes.
- Le système doit être conçu de manière à limiter les conséquences d'un défaut survenant sur les câbles ou les raccordements. En particulier, une ligne de télécommande au sens de la norme NF S 61-931 ne doit pas comporter plus de 32 Dispositifs Actionnés de Sécurité commandés par émission de courant.
- La longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants ne doit pas excéder 6 m et leurs liaisons doivent être protégés mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK 07 au sens de la norme NF EN 50-102.
- Les opérations d'exploitation et de maintenance doivent être réalisées conformément à la norme NF S 61-933.

4. MISE EN ŒUVRE DE L'HUISSERIE

L'huisserie bois doit être mise en œuvre suivant la notice de pose de référence : RD_NP_POSE_HB.

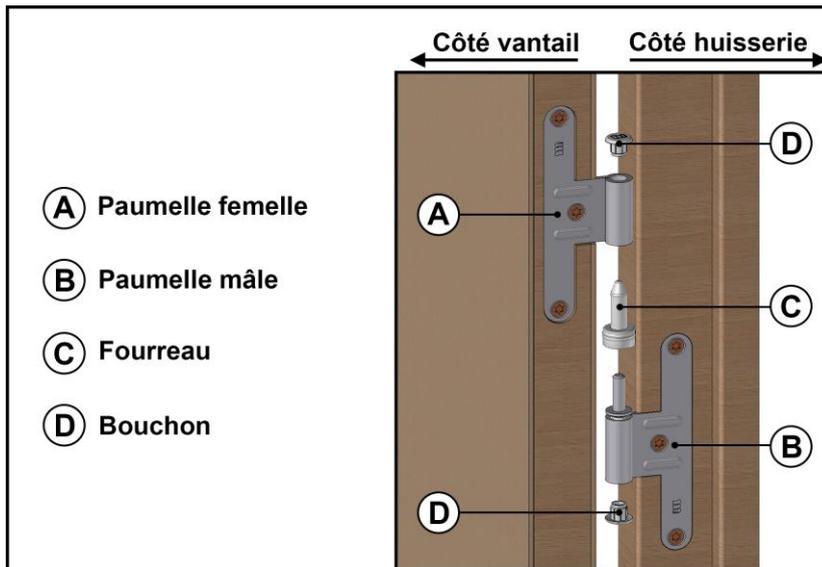
Vérifier lors de la pose les éléments suivants :

- aplomb des montants et leur parallélisme (avec un fil à plomb ou un niveau)
- équerage entre la traverse et les montants (avec une équerre)
- profil, car les éléments peuvent se déformer (avec une règle)
- planéité du sol afin que la porte ne touche pas le sol lors de sa manipulation.



5. MISE EN PLACE DU VANTAIL

5.1. Descriptif du ferrage



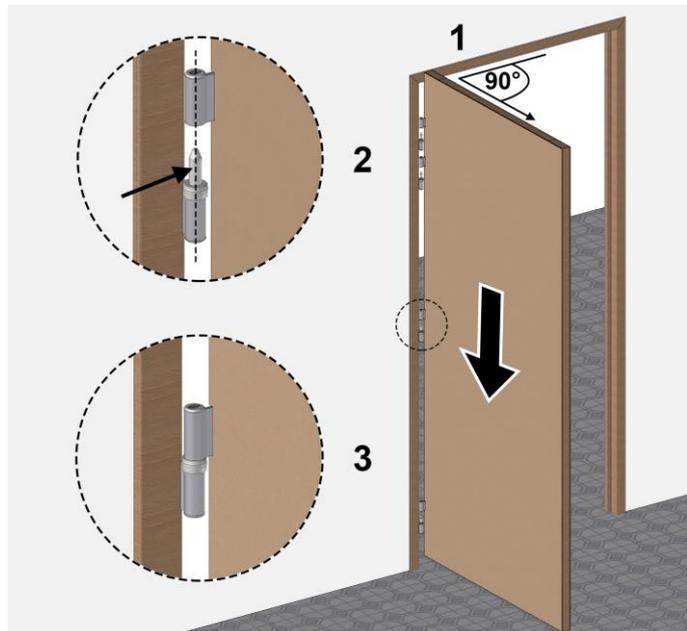
5.2. Engondage du vantail

Une fois les fourreaux des paumelles mâles bien en place (fléché ci-contre) :

1) mettre la porte en position ouverte à 90°

2) lever la porte et positionner les paumelles femelles au-dessus des paumelles mâles dans le même alignement

3) abaisser la porte



5.3. Réglage des jeux

HAUTEUR

Pour monter la porte :

- Retirer les bouchons se trouvant sous les paumelles mâles
- Avec une clé 6 pans de 5 mm visser l'une des paumelles jusqu'à obtenir le jeu souhaité
- Régler les autres paumelles pour qu'elles soient toutes en contact
- Remettre les bouchons sous les paumelles mâles

Pour descendre la porte :

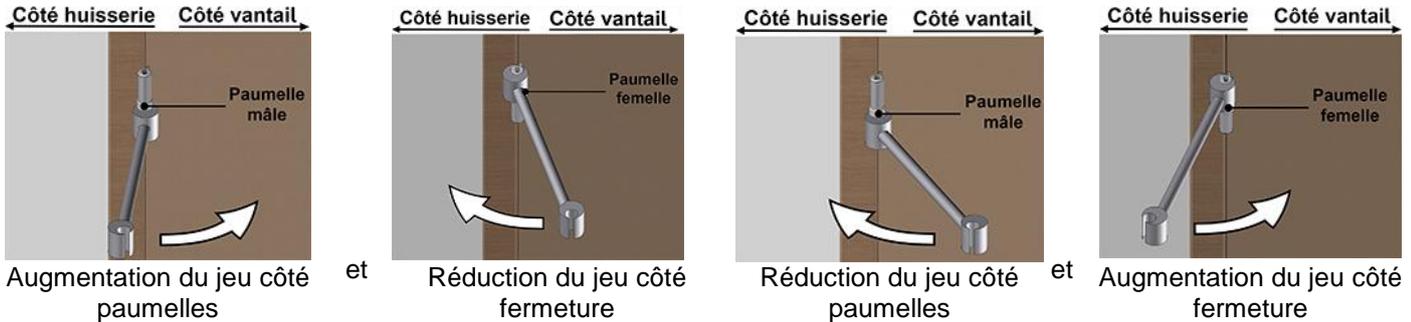
- Retirer les bouchons se trouvant sous les paumelles mâles
- Avec une clé 6 pans de 5 mm dévisser toutes les paumelles en gardant le jeu souhaité avec la dernière
- Revisser les autres paumelles pour qu'elles

soient toutes en contact

- d. Remettre les bouchons sous les paumelles mâles

LARGEUR

- Agir sur les nœuds des paumelles avec une clé à paumelles afin d'augmenter ou diminuer les jeux latéraux



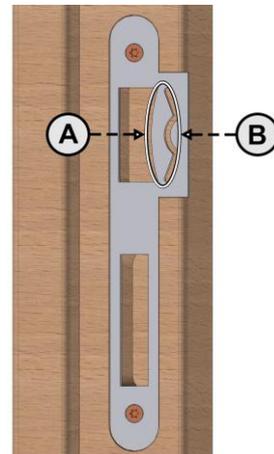
5.4. Réglage de la gâche

A) Si la porte ne crochète pas :

- A l'aide d'une pince multiprise, pousser vers l'extérieur la partie de la gâche entourée ci-contre afin d'augmenter la place disponible pour le pêne

B) Si la porte bat :

- A l'aide d'un tournevis plat, appuyer vers l'intérieur la partie de la gâche entourée ci-contre afin de réduire la place disponible pour le pêne



6. MISE EN PLACE DES FERME-PORTES ET DU BANDEAU

Le bloc-porte est équipé d'un bandeau intégré dans la traverse d' huisserie et d'un ferme-porte par vantail, intégré dans la traverse haute.

Attention au sens du bandeau notamment pour le système de sélection et pour la sortie des câbles (côté ouvrant).

L' huisserie est livrée avec le bandeau encastré monté et dans le cas d'un double-vantaux avec le système de sélection des vantaux en place mais à régler. Les vantaux sont livrés avec les ferme-portes intégrés montés et pré-réglés en fonction de la largeur du vantail.

Attention, dans le cas des ferme-portes encastrés DORMA, ceux-ci sont pré-réglés **force 3**. La force devra donc être réglée dans le cas des vantaux demandant une force 4 (largeur comprise entre 951 et 1100).

Dans le cas du simple vantail, il n'y a qu'une glissière avec un coulisseau. Il faut juste mettre en place le bras et régler la position de la ventouse, voir le cas double vantaux.

Dans le cas des doubles vantaux :

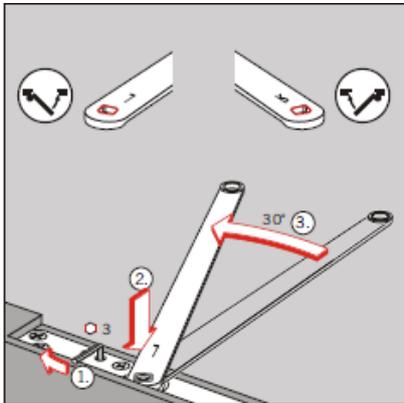
Une fois les vantaux en place, mettre en place les bras des fermes-portes, les régler et régler le bandeau.

6.1. Mise en place des ferme-portes et du bandeau DORMA

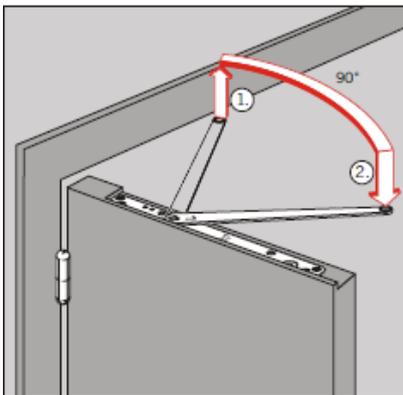
6.1.1. Mise en place des bras



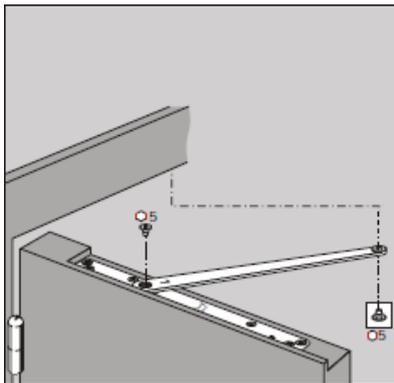
Veiller à bien utiliser le bon bras.
Pour un **vantail droite poussant**, utiliser le bras marqué L (**DIN L**).
Pour un **vantail gauche poussant**, utiliser le bras marqué R (**DIN R**).



- Mettre la porte en position ouverte à 90°
- Fermer la valve 120°- 0° avec une clé 6 pans de 3 (valve la plus proche de l'axe)
- Mettre en place le bras à $\approx 70^\circ$ par rapport au vantail et le déplacer de $\approx 30^\circ$



- Démontez et tournez le bras de 90° vers le côté fermeture du vantail et le remonter



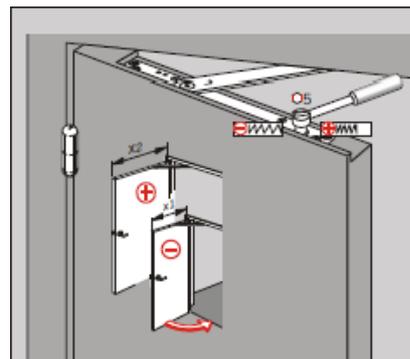
- Fixer le bras sur le ferme-porte avec la vis prévue à l'aide d'une clé 6 pans de 5mm
- Tourner le bras vers la traverse d' huisserie et aligner l'axe du bras avec le coulisseau du bandeau (manœuvrer le bras en faisant attention à l'effort exercé par le ferme-porte sur celui-ci)
- Fixer le bras au coulisseau avec la vis prévue à l'aide d'une clé 6 pans de 5mm
- Débloquer le bras en dévissant la valve 120°- 0° fermée en début de procédure

6.1.2. Réglage des ferme-portes

3 réglages peuvent être effectués sur les ferme-portes :

- 1. force** : les ITS96 sont force réglable 2/4 et sont livrés pré-réglés en force 3. La force du ferme-porte doit correspondre à la largeur du vantail :
 - Force 3 : largeur vantail ≤ 950 mm
 - Force 4 : $951 \text{ mm} \leq$ largeur vantail ≤ 1100 mm

Si vous souhaitez régler la force, agir sur la vis se trouvant en bout de tête, avec une clé 6 pans de 5. Pour mettre en force 4, tourner à fond la vis dans le sens des aiguilles d'une montre.



- 2. vitesse de fermeture** : la valve 120°-0° permet d'agir sur la vitesse de fermeture du vantail. Si l'on ferme la valve, la vitesse diminue et inversement. Il s'agit de la valve la plus proche de l'axe. Utiliser une clé 6 pans de 3.
- 3. à-coup final** : la valve 7°-0° permet d'agir sur l'à-coup final lors de la fermeture du vantail. Cela permet d'avoir une augmentation de l'effort de fermeture sur les derniers degrés assurant la fermeture complète. Il s'agit de la valve la plus éloignée de l'axe. Utiliser une clé 6 pans de 3.

6.1.3. Réglage du bandeau

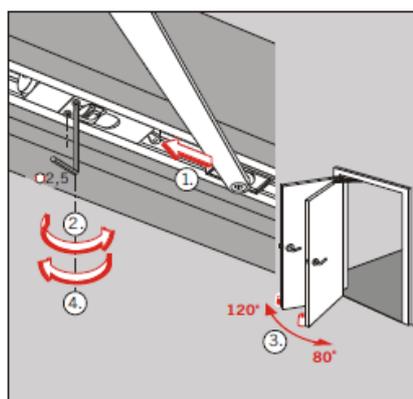
Dans le cas d'un bloc-porte simple vantail, 2 éléments sont à régler :

- position de la ventouse donnant l'angle d'ouverture du vantail
- force de retenue de la ventouse

Dans le cas d'un bloc-porte double-vantaux, 3 éléments sont à régler :

- position de la ventouse du vantail semi-fixe donnant son angle d'ouverture, sachant que l'ouvrant est maintenu ouvert par un système de blocage mécanique le relâchant une fois le vantail semi-fixe fermé
- force de retenue de la ventouse
- système de sélection servant aussi au blocage du vantail ouvrant

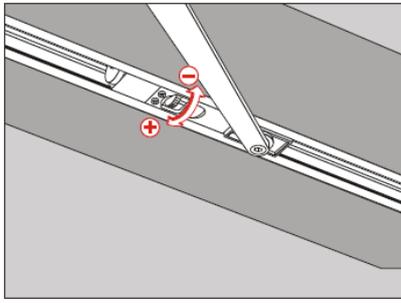
Le réglage de la position de la ventouse s'effectue de la façon suivante :



- Ouvrir la porte afin d'amener le coulisseau en contact avec la ventouse.
- Dévisser les 2 vis de fixation de la ventouse avec une clé 6 pans de 2,5.
- Ouvrir la porte jusqu'à la position de maintien souhaitée.
- Visser les 2 vis de la ventouse afin de bloquer sa position.

Attention à ne pas dépasser les 120° d'ouverture.

Pour les cas avec double vantaux, seul le semi-fixe est maintenu en position ouverte avec une ventouse. L'ouvrant, lui, est maintenu en position ouverte par un système mécanique relié à la glissière du semi-fixe.

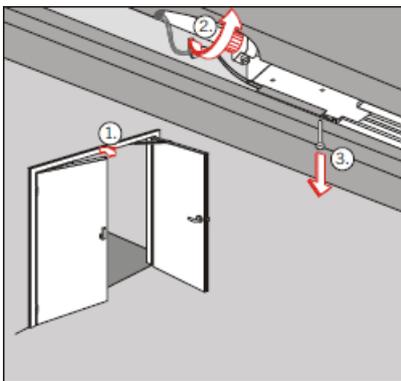


- Le réglage de la force de retenue de la ventouse s'effectue de la façon suivante :
- Alimenter le bandeau suivant la tension de ce dernier puis ouvrir le vantail jusqu'à son maintien en position ouverte par la ventouse.
- Agir sur la molette de la ventouse.

Pour augmenter la force de retenue, visser la molette et pour la diminuer, la dévisser.

Régler la force de retenue de la ventouse pour avoir une commande manuelle intégrée de niveau d'accès zéro obtenue sous l'application d'un couple compris entre 40 et 120 Nm.

Le réglage du système de sélection s'effectue de la façon suivante :



Le fonctionnement de l'ensemble est le suivant : lorsque le vantail semi-fixe est ouvert, le vantail ouvrant garde sa position et ne se referme pas et lorsque le vantail semi-fixe est fermé, le vantail ouvrant se referme.

Son fonctionnement est dû au système mécanique reliant les glissières des 2 vantaux. Ce système est pré-réglé au montage en usine mais peut avoir besoin d'ajustement. Vérifier que la pointe 3 n'est plus en place.

Enlever la plaque se trouvant en bout de la glissière de l'ouvrant.

Pour le réglage :

- Si l'ouvrant se referme alors que le semi-fixe est ouvert, laisser les 2 vantaux ouverts et visser la vis moletée, se trouvant en bout de glissière de l'ouvrant, jusqu'à blocage de ce dernier. Laisser le semi-fixe se refermer et vérifier que l'ouvrant se referme une fois le semi-fixe en position.
- Si l'ouvrant ne se referme pas alors que le semi-fixe est fermé, dévisser la vis moletée jusqu'à ce que ce dernier se referme.

Penser à remettre la plaque en place.

6.2. Mise en place des ferme-portes et du bandeau IMPAR

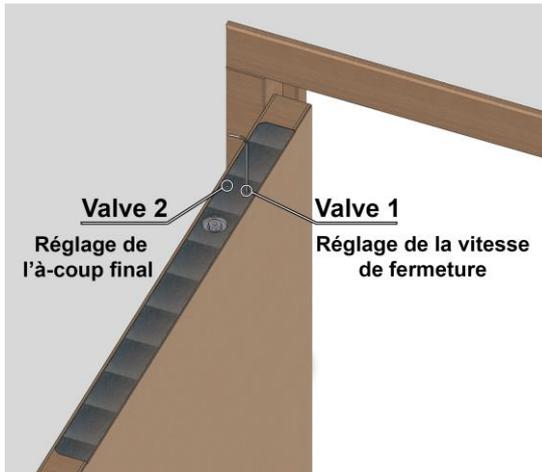
Côté ouvrant



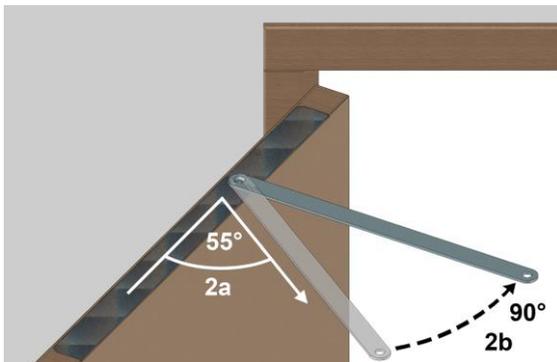
Côté semi-fixe



6.2.1. Mise en place des bras

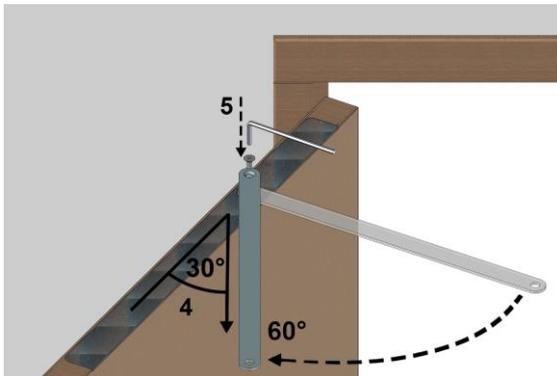


1. Ouvrir le vantail et serrer les valves 1 et 2 de réglage de la fermeture à l'aide d'une clé 6 pans de 2,5



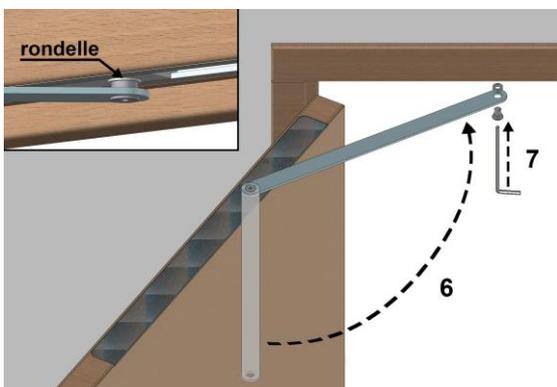
2. Mettre en place le bras sur le ferme-porte à $\approx 55^\circ$ pour le tourner ensuite vers la traverse de l'huissierie jusqu'à 90°

3. Enlever le bras



4. Mettre en place le bras à 30° (décalage de 60° par rapport à sa position précédente correspondant à un plat de l'écrou de liaison bras / ferme-porte)

5. Fixer le bras sur le ferme-porte avec la vis tête fraisée fournie à l'aide d'une clé 6 pans de 4



6. Tourner le bras vers la traverse haute de l'huissierie et aligner l'axe du bras avec le coulisseau de la glissière (le bras ne doit pas cacher les vis de réglage de fermeture)

7. Préparer la rondelle (désignée ci-contre) allant entre le bras et le coulisseau et fixer le bras au coulisseau avec la vis plate (la plus longue des deux disponibles dans le sachet) à l'aide d'une clé 6 pans de 4

8. Débloquer le bras en dévissant les valves 1 et 2 fermées en début de procédure.

6.3. Réglages des ferme-portes

La force du ferme-porte encastré est pré-réglée en usine lors de son montage, en fonction de la largeur du vantail :

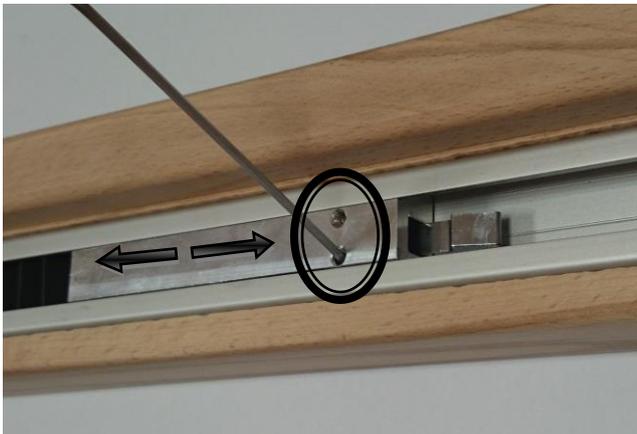
- Force 3 : largeur vantail \leq 950 mm
- Force 4 : 951 mm \leq largeur vantail \leq 1100 mm
- Force 5 : 1101 mm < largeur vantail \leq 1230 mm

2 réglages peuvent être effectués sur les ferme-portes :

- 1. vitesse de fermeture** : la valve 1 (150°-0°) permet d'agir sur la vitesse de fermeture du vantail. Si l'on ferme la valve, la vitesse diminue et inversement. Utiliser une clé 6 pans de 2,5.
- 2. à-coup final** : la valve 2 (7°-0°) permet d'agir sur l'à-coup final lors de la fermeture du vantail. Cela permet d'avoir une augmentation de l'effort de fermeture sur les derniers degrés assurant la fermeture complète. Utiliser une clé 6 pans de 2,5.

6.4. Réglage du bandeau

Seule la position de la ventouse du vantail semi-fixe donnant son angle d'ouverture peut être réglée, sachant que l'ouvrant est maintenu ouvert par un système de blocage mécanique le relâchant une fois le vantail semi-fixe fermé.



- Ouvrir le vantail afin d'amener le coulisseau en contact avec la ventouse.
- Dévisser les 2 vis de maintien en position de la ventouse avec une clé 6 pans de 2.
- Ouvrir le vantail à sa position de maintien souhaitée.
- Serrer les 2 vis de maintien afin de bloquer la ventouse en position.

- Vérification du fonctionnement

Lorsque les deux vantaux sont ouverts, si la ventouse est alimentée, le semi-fixe reste ouvert et l'ouvrant aussi. L'ouvrant est bloqué en position par la barre traversant le coulisseau. Cette dernière est en travers bloquant le glissement du coulisseau.

Lorsque le semi-fixe se referme, le coulisseau vient actionner, en bout de course, un système provoquant une rotation de la barre traversant le coulisseau de l'ouvrant, la remettant droite et libérant le mouvement du coulisseau. L'ouvrant peut alors se refermer.

7. MISE EN PLACE DE L'ENTRAINEUR DE SECURITE

Dans le cas d'un bloc-porte double-vantaux avec battement tiercé, un sélecteur de fermeture et un entraîneur de sécurité sont obligatoires tous les deux.

La mise en place de ces éléments permet d'assurer une bonne fermeture du bloc-porte dans toutes les conditions d'utilisation notamment lorsqu'une personne évacue en poussant le semi-fixe entraînant la fermeture de l'ouvrant en premier puis du semi-fixe qui va se mettre en butée contre l'ouvrant au lieu de se refermer complètement.

- Boîtier avec A.R.I.

Il s'agit d'un boîtier avec un bouton ARI (anti-réarmement involontaire), qui peut être sur le boîtier ou déporté suivant le modèle, et qui empêche le passage en position d'attente du bloc-porte, après une alerte incendie, tant que le bouton A.R.I. n'a pas été actionné. Le boîtier est bi-tension et peut avoir, suivant le modèle, un abaisseur de tension (48 /24 V) et / ou un bouton de décondamnation des vantaux.

Câbler le boîtier suivant la notice du constructeur se trouvant avec celui-ci.

10. TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Une fois que le montage du bloc-porte est terminé, vérifier son fonctionnement en simulant une détection incendie au niveau de la C.M.S.I.



Dans le cas de test de fonctionnement, celui-ci doit être effectué électriquement en simulant une détection incendie et non manuellement.

Des réglages peuvent être effectués pour être en conformité avec la norme NF S 61 937 notamment sur les points, qui doivent être vérifiés, suivants :

- Si le dispositif de retenue est commandé par émission de courant, sa puissance consommée doit être inférieure à 3,5W sous une tension de 24 ou 48 V (§9.2.2 de la norme NF S 61 937-2) et sa force de retenue doit être nulle dans la plage de fonctionnement définie dans l'intervalle de tension $0,85 U_n < U_c < 1,2 U_n$ (§9.2.7 de la norme NF S 61 937-2).
- La commande manuelle, permettant de faire lâcher les dispositifs de retenue, doit être obtenue sous un couple compris entre 40 et 120 Nm, le point de mesure étant situé à 100 mm de chant du vantail côté opposé rotation.
Si le couple n'est pas correct, régler la force de retenue de la ventouse suivant la notice du constructeur.
- Si ce dernier, dans le cas d'une commande par rupture de courant, reste supérieur à 120 Nm, le bloc-porte doit être équipé d'un organe de déclenchement facilement accessible, à une hauteur maxi de 1,30 m et à proximité du bloc-porte. Si par contre, il reste inférieur à 40 Nm, vérifier si la force du ferme-porte correspond bien à la largeur du vantail, sinon réduire un peu l'angle d'ouverture jusqu'à l'obtention des 40 Nm ou vérifier qu'il n'y a pas un problème sur le bandeau.
- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau suivant :

Largeur recommandée pour la porte (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0 et 4°		Entre 88 et 92°	Autres angles
	N.m mini	N.m maxi	N.m mini	N.m mini
≤ 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8

- Le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau suivant :

Largeur du vantail (mm)	Couple maximal d'ouverture (Nm)
≤ 950	51
951 à 1100	66

- Après déclenchement ou après ouverture (lors du passage d'une personne par exemple), la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, à compter du début de la réception de l'ordre de télécommande ou de déclenchement de l'auto-commande et quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. Par exemple, pour un angle de 110°, le temps de fermeture doit être compris entre 11 et 30 s.

Pour ces 3 derniers points, s'ils ne sont pas conformes, agir sur le réglage de la vitesse de fermeture, de l'à-coup final et de la force du ferme-porte (si ce dernier est réglable) jusqu'à l'obtention de résultats conformes.